

Arrêté portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e pour l'enseignement numérique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, session 2018

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 13 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e pour l'enseignement numérique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, au titre de l'année 2018 :

Monsieur CANTAROGLOU Frédéric, ingénieur de recherche, président, Comue, Grenoble.
Monsieur GIRAUDIN Eric, ingénieur d'études, expert, Institut universitaire de technologie 2 de Grenoble, Grenoble.
Madame CAILLAT-MIOUSSE Béatrice, ingénieur d'études, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.
Madame CHAVAND Geneviève, ingénieur d'études, Institut d'études politiques de Grenoble, Grenoble.
Madame OLIVIER Isabelle, professeur des universités, Comue, Grenoble.
Monsieur HYVERT Ludovic, ingénieur d'études, suppléant, Rectorat, Grenoble.

Fait à _____, le _____

Pour le Président et par délégation
La Directrice générale déléguée
aux ressources humaines
Carole KADA